



Communiqué de presse

15 janvier 2013, 17h40

(Information réglementée)

Réglementation en matière de transparence

La société a reçu une notification commune de la Stichting Administratiekantor (STAK) HOLDICAM, de HOLDICAM SA et de BREDERODE SA. Cette notification est basée sur la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes dans des émetteurs dont les actions sont admises à la négociation sur un marché réglementé et portant des dispositions diverses.

STAK HOLDICAM, HOLDICAM SA et BREDERODE SA notifient que la participation directe de HOLDICAM SA dans BREDERODE SA a franchi à la hausse le seuil de 55 % en date du 31 décembre 2012.

Droits de vote	Notification précédente	Après les opérations décrites ci-dessous			
		# droits de vote		% de droits de vote (*)	
Détenteurs de droits de vote		Attachés à des titres	Non liés à des titres	Attachés à des titres	Non liés à des titres
STAK HOLDICAM	0	0	0	0,00%	0,00%
HOLDICAM SA	15.996.335	16.234.546	0	55,26%	0,00%
BREDERODE SA	525.490	0	0	0,00%	0,00%
Total	16.521.825	16.234.546		55,26%	0,00%

(*) Nombre total de droits de vote (= le dénominateur) : 29.377.221.

Cette notification commune fait suite aux achats effectués par HOLDICAM S.A. et par BREDERODE S.A. et à l'AGE de BREDERODE SA du 31 décembre 2012 qui a décidé entre autre l'annulation volontaire de 652.033 actions propres.

Le contrôle ultime de BREDERODE SA est détenu par STAK HOLDICAM, laquelle n'est contrôlée en amont par aucune personne physique ou morale.

STAK HOLDICAM détient 100,00 % de HOLDICAM SA, qui détient elle-même 55,26 % de BREDERODE SA.

Personne de contact en matière de déclaration de transparence :

Axel van der Mersch, Administrateur-Délégué.

Tel : +32 2 352 00 90 - Fax : +32 2 352 00 99

E-mail : info@brederode.eu

www.brederode.eu